Informations de base

2018/0384(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Accords au titre de l'article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei chinois), la Colombie, Cuba, l' Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis: ajustements compensatoires à la suite de l'adhésion de nouveaux pays membres à l' UE **Subject** 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) **Zone géographique** Argentine Australie Brésil Canada Chine Colombie Corée du Sud Cuba Hong-Kong Inde Japon Nouvelle-Zélande Philippines Suisse Taïwan Équateur États-Unis	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	